

# Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE)

**Coordonnées du bureau de l'ASSÉ**

Téléphone : 514-390-0110

Site Internet : [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

**Adresse : 2065 Parthenais, local 383, Montréal,  
Québec, H2K 3T1**

**Cahier de préparation des délégations  
Version préliminaire  
Dernière mise à jour : Mardi le 7 mars 2012**

## **Congrès de la CLASSE**

Samedi le 10 mars 2012 à 9h

### **Lieu**

Université de Sherbrooke  
Détails à venir

### **Frais de participation**

À déterminer

## **Association hôte**

Association générales des étudiantes  
et étudiante de la faculté des lettres  
et sciences humaines de l'Université  
de Sherbrooke (**AGEFLESH**)



# Table des matières

Non disponible.

# Proposition d'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédés

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal du Congrès du 25 février

2.0 Accueil des associations membres de la CLASSE

3.0 Bilans

3.1 Comités et Conseils

3.2 Associations étudiantes

4.0 Plan d'action

4.1 Grève

4.2 Manifestations et actions

4.3 Négociations

5.0 Revendications

6.0 Femmes

7.0 Élections

7.1 Comités et Conseils de la CLASSE

7.1.1 Présentation

7.1.2 Plénière

7.1.3 Scrutin

8.0 ASSÉ

9.0 Prochains Congrès de la CLASSE

10.0 Avis de motion

10.1 Dépôt des avis de motion

10.2 Traitement des avis de motion

11.0 Varia

12.0 Levée

# Propositions

## **Propositions mises en dépôt au Congrès des 3 et 4 mars**

**1.** Que la CLASSE ne dévoile jamais son trajet ou certaines parties de son trajet de manifestation à qui que ce soit.

**2.** Que la CLASSE se dissocie de toute action non organisée par elle-même, mais qu'elle ne dénonce pas les actions, quelles qu'elles soient, organisées par d'autres groupes ou individus;

Que la CLASSE défende toutefois la pertinence des actions de désobéissance civile dans le cadre actuel de la lutte contre la hausse des frais de scolarité.

**3.** Que la CLASSE rappelle l'importance des actions directes et de la désobéissance civile visant à perturber la paix sociale et les intérêts des élites politiques et économiques.

**4.** Considérant que l'entente de collaboration avec la Fédération étudiante collégiale du Québec a été brisée par l'exécutif de cette dernière lors de son point de presse du vendredi 2 mars 2012;

Considérant que la fédération universitaire du Québec a refusé de signer cette entente de collaboration minimale;

Que la CLASSE refuse systématiquement toute collaboration avec les exécutifs des fédérations nationales étudiantes concernant la manifestation du 22 mars.

**5.** Que le Comité de négociation revendique le retour aux frais de 2007, le gel et le réinvestissement pour les cégeps à une éventuelle rencontre de négociation.